



DOSSIER D'INFORMATION DU SITE T23480

Place de l'Eglise 53140 LIGNIERES-ORGERES



Date de réalisation: 04.12.2015



LE PROGRÈS VOUS APPARTIENT

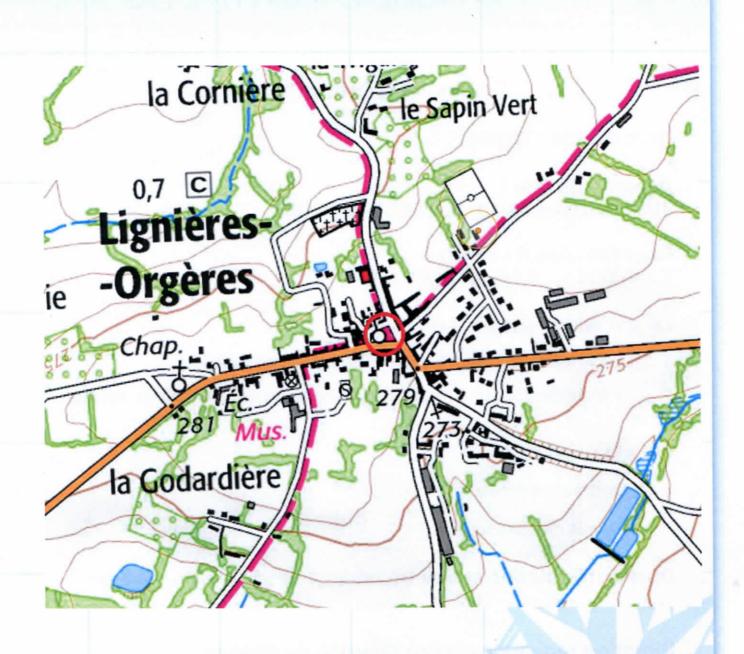


SOMMAIRE

- 1-Plan de situation de la zone
- 2- Fiche d'identité du site
- 3-Motivations du projet
- 4-Fonctionnement d'un réseau
- 5-Équipements techniques
- 6-Notre projet d'évolution du relais
- 7-Informations pratiques
- 8-Le mobile au quotidien
- 9-Cadre réglementaire



1- PLAN DE SITUATION DE LA ZONE





2- FICHE D'IDENTITÉ DU SITE

Commune: LIGNIERES-ORGERES

Nom du site: T23480

Adresse du site :

Place de l'Eglise 53140 LIGNIERES-ORGERES

Coordonnées du site :

X: 412130 Y: 2396790 Z: 282

Le projet sur site est une :

- Clinstallation d'une nouvelle antenne-relais
- Modification substantielle d'une antenne-relais existante

Et fait l'objet de :

Déclaration préalable : Oui Pon

Permis de construire : Oui • non

Durée prévisionnelle des travaux : 1 semaine / entre 1 et 3 mois

Direction régionale réseau chargée du dossier :

Bouygues Telecom – Direction Régionale Ouest Directeur de Région Atlantique Nord : Monsieur Hubert BRICOUT 76, rue des Français Libres BP 36338 44263 NANTES Cedex 2



3- MOTIVATIONS DU PROJET

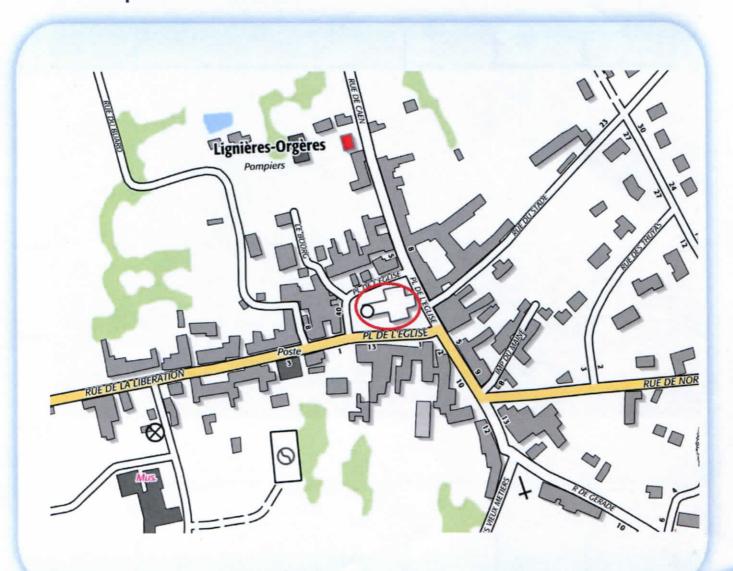
Répondre à un besoin de couverture et/ou de qualité de service

Le projet fait suite à l'identification sur la zone d'un besoin de couverture. L'objectif est d'améliorer l'accès aux services numériques mobiles pour les

clients de passage sur la zone ou y demeurant.

Ainsi, l'implantation de ce nouveau relais permettra d'éviter les phénomènes de saturation des réseaux qui conduisent à une interruption de la communication, voire à l'impossibilité de la passer.

Emplacement du site





3- MOTIVATIONS DU PROJET





4- FONCTIONNEMENT D'UN RÉSEAU

Fonctionnement d'une communication (appel, data) avec le téléphone mobile



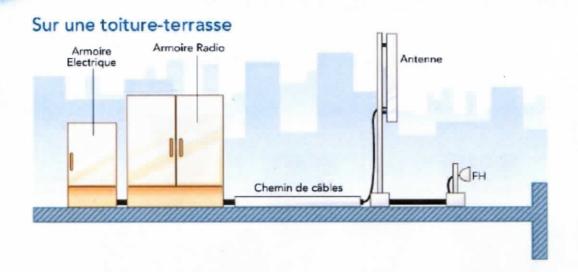
L'impact des usages sur le fonctionnement du réseau

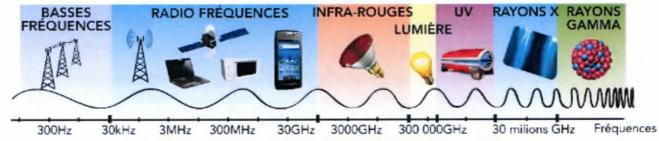


- 1 Augmentation du nombre d'utilisateurs : la cellule rétrécit en 3G ou le réseau sature
- 2 Augmentation du trafic de données : les débits sont ralentis
- 3 Absence de couverture et de services mobiles : une étude de faisabilité est lancée pour installer un relais
- 4 Nouveaux usages et services : les infrastructures doivent évoluer vers la 4G par exemple



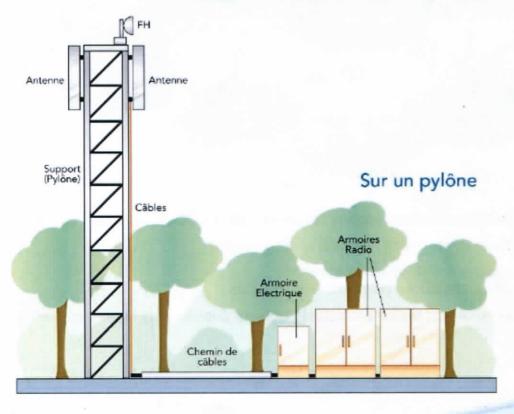
5- EQUIPEMENTS TECHNIQUES





Fréquences utilisées par les opérateurs :

800 MHz - 900 MHz - 1800 MHz - 2100 MHz et 2600 MHz





6- NOTRE PROJET D'ÉVOLUTION DU RELAIS

La future implantation :

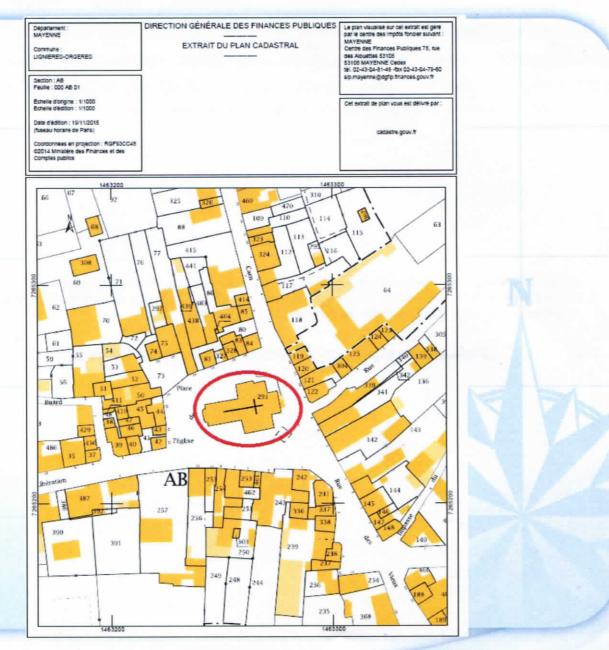
Les références cadastrales : 291 AB

Les coordonnées géographiques :

Longitude en Lambert II étendu X: 412130 Latitude en Lambert II étendu Y: 2396790

Hauteur NGF au sol (Nivellement Général de la France) Z: 282

L'emplacement sur le plan cadastral :





Les caractéristiques d'ingénierie du projet :

Les antennes

Nombre d'antennes: 3

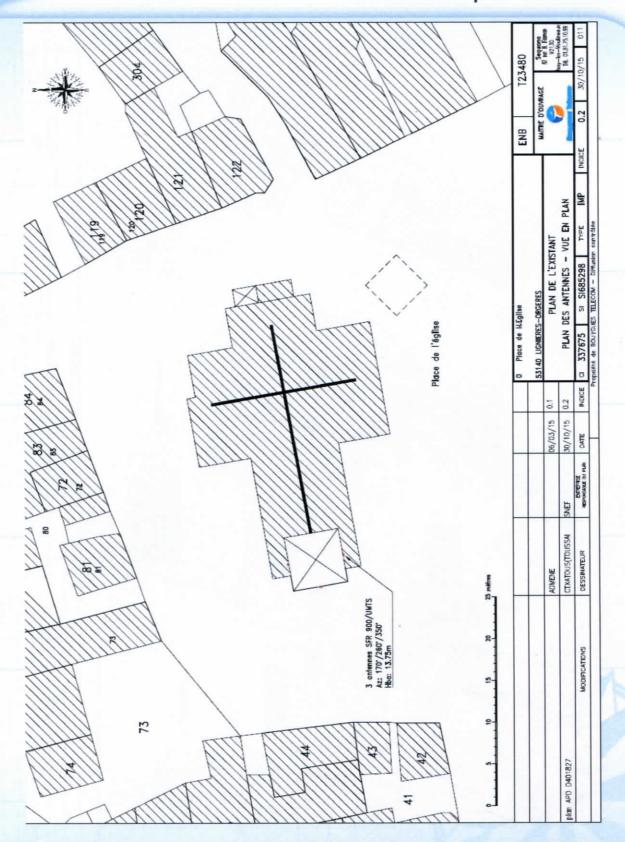
Type d'antenne	Bandes de fréquence	Utilisation	Azimut	HMA en mètres NGF	Tilt prévisionnel
Panneau	G900/U900/L800	Radio	350°	312.00m	0 – 4°
Panneau	G900/U900/L800	Radio	170°	312.00m	0 - 4°
Panneau	G900/U900/L800	Radio	260°	312.00m	0 – 4°
	Panneau Panneau	Panneau G900/U900/L800 Panneau G900/U900/L800	Panneau G900/U900/L800 Radio Panneau G900/U900/L800 Radio	Panneau G900/U900/L800 Radio 350° Panneau G900/U900/L800 Radio 170°	Panneau G900/U900/L800 Radio 350° 312.00m Panneau G900/U900/L800 Radio 170° 312.00m

Azimut : orientation de l'antenne dans le plan horizontal, par rapport au Nord géographique HMA en mètres NGF (Nivellement Général de la France) : hauteur moyenne de l'antenne par rapport au sol Tilt prévisionnel : inclinaison de l'antenne par rapport à la verticale

Puissances prévisionnelles : 20 Watts à 40 Watts

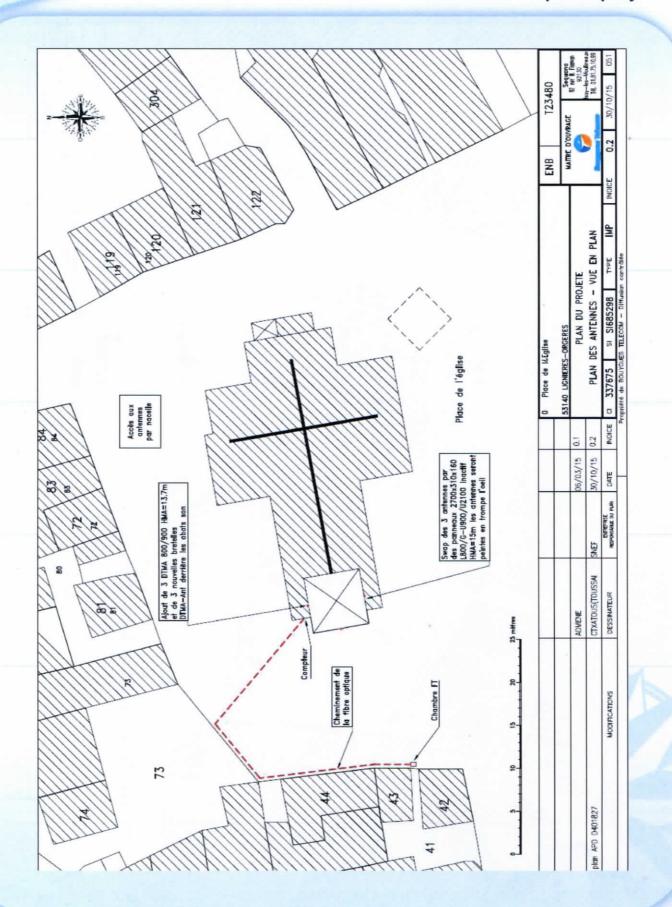


Les vues en plan : état actuel

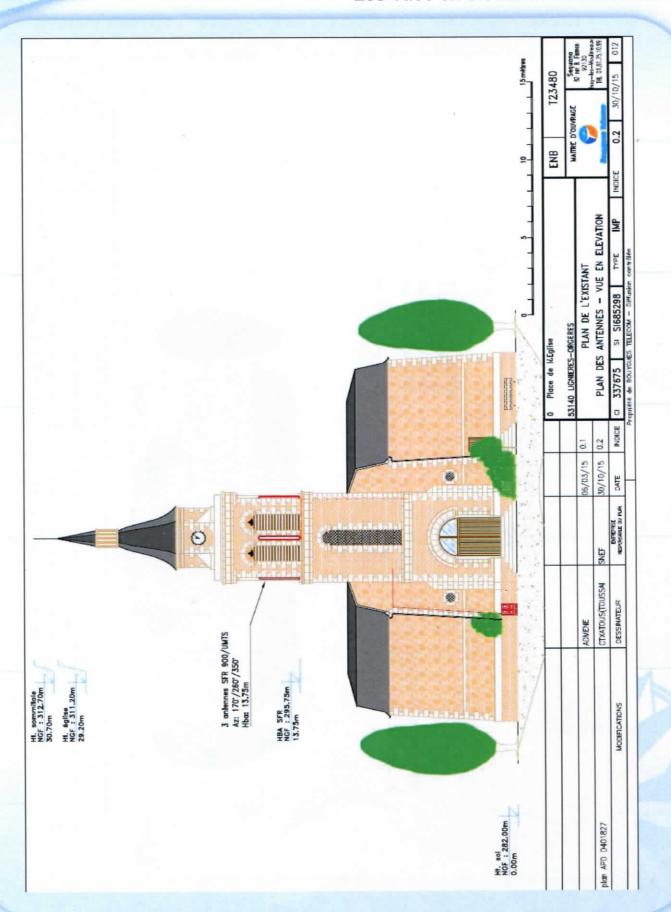




Les vues en plan : projet

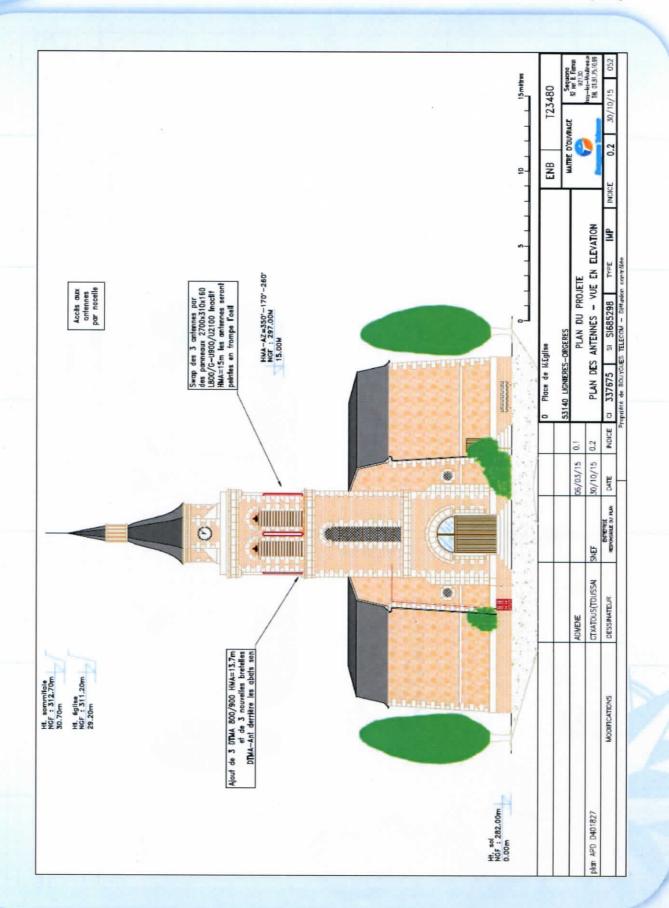


Les vues en élévation : état actuel



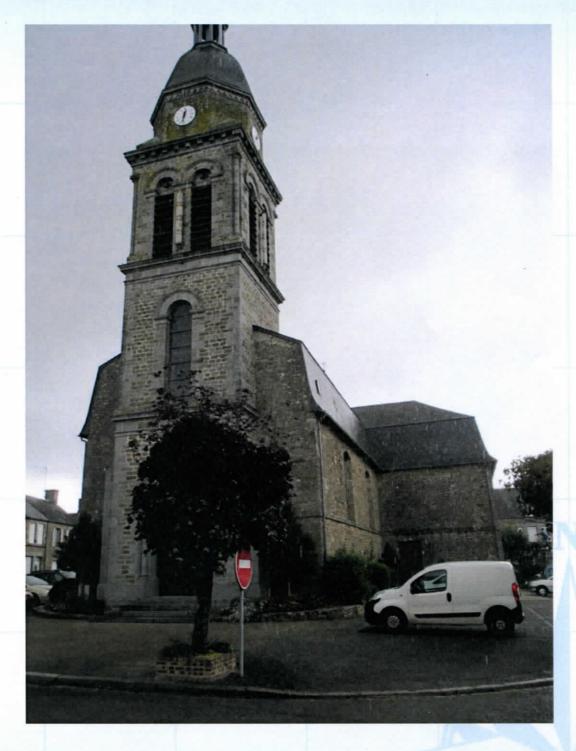


Les vues en élévation : projet



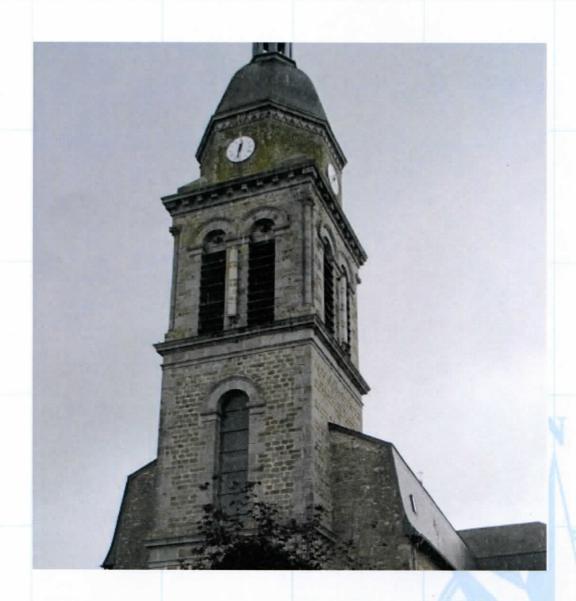
Les prises de vues et photomontage

Vue rapprochée avant travaux :





Vue de près après travaux : SANS IMPACT VISUEL SIGNIFICATIF





7- INFORMATIONS PRATIQUES

Déclaration fournie à l'Agence Nationale des Fréquences (ANFR) par le demandeur de l'implantation ou de la modification substantielle d'une station radioélectrique émettrice

•	-		_	_	
N°	Λ	N		D	
IA	\boldsymbol{m}	ľ		\mathbf{r}	

- 1. Conformité de l'installation aux règles de la CSTB (en cas de station GSM).
 - oui
- 2. Existence d'un périmètre de sécurité accessible au public :
 - ⊂oui ⊂oui, balisé nor

non

Périmètre de sécurité : zone au voisinage de l'antenne dans laquelle le champ électromagnétique peut être supérieur au seuil du décret ci-dessous.

- 3. Le champ radioélectrique maximum qui sera produit par la station objet de la demande sera-t-il inférieur à la valeur de référence du décret n°2002-775 du 3 mai 2002 en dehors de l'éventuel périmètre de sécurité ?
- 4. Présence d'un établissement particulier de notoriété publique visé à l'article 5 du décret n°2002-775 situé à moins de 100 mètres de l'antenne d'émission.
 - ∘ oui ⊂ non

Si la réponse est OUI, liste des établissements en précisant pour chacun: le nom - l'adresse - l'estimation du niveau maximum de champ reçu, sous la forme d'un % par rapport au niveau de référence du décret n°2002-775.

Nom	Nature	Adresse	Coord X	Coord Y	Niveau de champ max (%
Ecole	Primaire	39, rue de la Libération 53140 LIGNIERES SUR ORGERES	412191	2396746	4.25p%



7- INFORMATIONS PRATIQUES

Les contacts du projet :

Pour les questions relatives au projet :

M. Erwan DONVAL BOUYGUES TELECOM 76, rue des Français Libres BP 36338 44263 NANTES Cedex 2

Pour les autorisations administratives :							

Sites internets:

Site internet des opérateurs mobiles :

FFT (Collège Mobile de la Fédération Française des Télécoms) : www.fftelecoms.org

Sites Bouygues Telecom:

Bouygues Telecom : <u>www.corporate.bouyguestelecom.fr</u>

B&You: www.b-and-you.fr

Site Cartoradio de l'ANFR : www.cartoradio.fr - www.anfr.fr

Portail d'informations de l'Etat : www.radiofrequences.gouv.fr

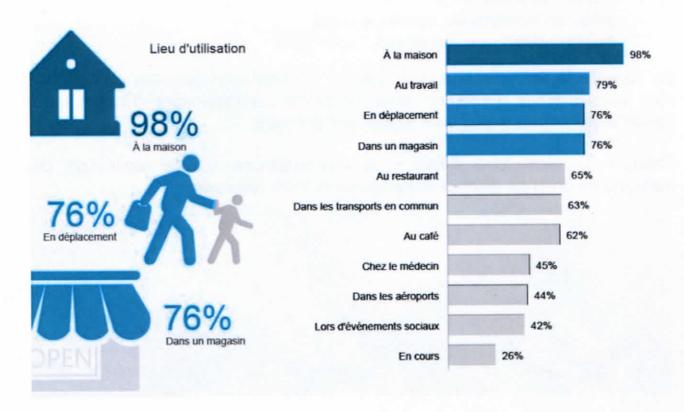


8- LE MOBILE AU QUOTIDIEN

Selon l'étude du CREDOC relative à la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française (juin 2012), 9% de la population n'ont qu'un téléphone portable et 20% des usages internet au domicile s'effectuent via le réseau mobile d'un opérateur.

Selon l'étude IPSOS /Google relative au comportement des mobinautes (2012), 98% des utilisateurs de Smartphones l'utilisent au domicile.

Les smartphones s'utilisent partout



9- CADRE RÉGLEMENTAIRE

Pour favoriser un déploiement durable et concerté des réseaux de téléphonie mobile, l'Association des Maires de France et la Fédération Française des Télécoms ont établi un cadre pour l'installation des antennes-relais dans toutes les communes de France.

La nouvelle version du Guide des relations entre opérateurs et communes, en date de décembre 2007, s'appuie sur 5 principes :

- concertation
- information
- équité territoriale
- prise en compte du contexte local
- préservation des paysages

En plus de la formalisation d'un dossier d'information (comme en l'espèce) pour chaque projet d'antenne-relais, la création et l'animation d'instances de concertation communales sont également prévues.

Enfin, cette démarche renforce la **transparence** sur la réalisation des mesures de champs électromagnétiques et leurs résultats.

